

PLUi d'Écully : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 23 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Écully (Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 26 mars 2026. Il délimite 105 zones, dont 87 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 23 avril 2026.

- Le PLUi d'Écully s'applique dans sa version du 26 mars 2026 ; nous publions 4 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 105 zones : 87 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 2 agricoles (A) et 14 naturelles (N).
- Sur les 240 communes du Rhône dont nous publions le document, Écully occupe le rang 44 par le nombre de zones délimitées : 48 zones de plus que la médiane du département (58 zones).
- 437 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Écully depuis 2013, pour 1 611 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	105 zones
Zones urbaines (U)	87 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	2 zones
Zones naturelles (N)	14 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI GRAND LYON LA METROPOLE
Version du	26 mars 2026
Partition GPU	DU_200046977
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200046977/4f3ddc27a9611b4bc94fa161443b8e86/200046977_reglement_20260326.pdf
Règles extraites	4 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Écully

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	14 avril 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/journal/JOUE/TEXTES/2026/04/14/JOUE2322937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLUi, PLU, PSNV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Ejalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/105/mon-ecully-09061>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère officiel. Les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pour un terrain. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi d'Écully : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
19 reconnaissances
1er janvier 2022

Sécheresse

0 plan

Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UCe3b, UCe4a, UCe4b, UEc, UEi2, UPp, URc1a, URc1b, URc2, URc2c, URi1a, URi1b, URi1c, URi1d, URi2b, URi2c, URi2d, URm1, URm1c, URm1d, URm2a, USP

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

69081

69130

Métropole de Lyon

Rhône

Auvergne-Rhône-Alpes

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

105 zones

105 zones

105 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Champagne-au-Mont-d'Or (2,3 km)

Charbonnières-les-Bains (2,4 km)

Tassin-la-Demi-Lune (2,7 km)

Lyon 9e Arrondissement (3,0 km)

Lyon 5e Arrondissement (3,6 km)

Dardilly (4,0 km)

Lyon 4e Arrondissement (4,1 km)

Saint-Didier-au-Mont-d'Or (4,3 km)

Lyon 1er Arrondissement (4,3 km)

Saint-Genis-les-Ollières (4,4 km)

Marcy-l'Étoile (4,7 km)

Limonest (5,0 km)

Francheville (5,1 km)

Sainte-Foy-lès-Lyon (5,3 km)

Craponne (5,3 km)

49 zones

89 zones

131 zones

166 zones

108 zones

134 zones

60 zones

98 zones

24 zones

43 zones

38 zones

97 zones

126 zones

140 zones

78 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/ecully-69081>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi d'Écully : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Lyon (5,5 km)	606 zones
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (5,5 km)	113 zones
La Tour-de-Salvagny (5,6 km)	62 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/ecully-69081>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.